Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 697

Rubrik: Objectif historique : Daniel Winteregg

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

même problème, le principal problème politique, selon moi, de notre temps et de notre pays, qui est le manque où nous nous trouvons d'une lotion capillaire à appliquer à l'endroit que je pense et que l'extrême respect que j'ai pour les lecteurs de DP m'empêche de préciser.

*

Mais ce n'est pas tout. En même temps, on apprend que des poursuites judiciaires pourraient être engagées contre un ou deux conseillers nationaux ou conseillers aux Etats ou Grand-Conseillers suisses allemands, et contre le conseiller fédéral Ritschard, coupables de s'être rendus de manière officielle ou semi-officielle ou inofficielle dans je ne sais plus quel pays et d'y avoir mangé la paella ou des rigatoni al forno ou bu de la sangria ou du vin de Samos — le tout en utilisant des fonds qu'ils n'auraient pas dû utiliser à cet effet ou du moins qu'ils n'auraient dû utiliser qu'après avoir demandé l'autorisation et rempli la formule prévue à cet effet (la B.-724, la petite bleue ou la petite verte, à moins que ce ne fût la C.425...). Bref, il est question de lever leur immunité parlementaire. Sans blague! Vous n'êtes pas tombés sur la tête? Notez que s'il s'agissait non pas du socialiste Ritschard, mais du remarquable M. Furgler (dont je me défends mal d'admirer l'intelligence et la parfaite maîtrise de la langue française) ou du bon M. Friedrich, ma réaction serait la même. Qu'on ait le goût de la *procédure* et des *procès*, d'accord, mais tout de même! Il y a des limites. Déjà Davel, dans l'allocution qu'il prononça à Vidy le 24 avril 1723, juste avant qu'on lui coupât la tête (31 excellents juges vaudois sur 32 l'ayant condamné à mort), parlait de «la misère du pays, causée par les procès»... Nous n'en sommes pas à la misère. Mais vous imaginez le nombre des paperasses, de papiers timbrés, de téléphones «long call», de temps perdu par une police et par une justice qu'on nous dit et qui est surchargée de travail? A part la lotion capillaire mentionnée plus haut, n'y a-t-il donc pas sur le marché un *tranquillisant* efficace, un *euphorisant*, peut-être?

J. C.

OBJECTIF HISTORIQUE

Daniel Winteregg

DP — A cet instant, photographe, à quoi pensiez-vous?
D.W. — A mes vingt ans de travail dans cette entreprise.